

A.R.T. - AMBULANCES

Société par actions simplifiée

Au capital de 200.000 euros

Siège social : 88 rue Rabelais – 79100 THOUARS

307 012 716 RCS NIORT

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, et le 30 juin, la société **ETOILE SECOURS**, société par actions simplifiée au capital de 11.204.200 euros, dont le siège social est 120 rue Lucien Devaux – 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES sous le numéro 885 207 621,

Représentée par **la SAS PHILIPPON**, société par actions simplifiée au capital de 45.734,71 euros, dont le siège social est situé 43 avenue Maryse Bastié – 17200 ROYAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES sous le numéro 350 045 563, représentée par **Monsieur Christian PHILIPPON en qualité de Président**,

Propriétaire de MILLE (1.000) actions de la société A.R.T. - AMBULANCES (la « Société »),

Soit au total un (1) associé détenant l'intégralité des actions émises par la Société, soit MILLE (1.000) actions,

Ci-après dénommée « **L'Associée unique** »

Après avoir rappelé :

- Que la société ETOILE SECOURS a acquis l'intégralité des titres de la société A.R.T. - AMBULANCES, soit 1.000 actions, à la date du 30 juin 2026,
- Que M. Eric BONNAUD a démissionné de ses fonctions de Président de la société, à cette même date,
- Qu'il convient de procéder au changement de gouvernance de la Société.

A pris les décisions suivantes :

- Constatation de la démission de Monsieur Eric BONNAUD en qualité de Président et nomination d'un nouveau Président en remplacement,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Eric BONNAUD de ses fonctions de Président de la Société à compter du 30 juin 2026, prend acte de la fin de ses fonctions et le remercie pour les services rendus à la Société.

En conséquence, l'Associée unique décide de nommer aux fonctions de Président de la Société, à compter du 30 juin 2026 et pour une durée illimitée :

- **La société ETOILE SECOURS,**
Société par actions simplifiée au capital de 11.204.200 euros, dont le siège social est situé au 120 rue Lucien Devaux – 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER, immatriculée au RCS de SAINTES sous le numéro 885 207 621.
Représentée par la société SAS PHILIPPON, société par actions simplifiée au capital de 45.734,71 euros, dont le siège social est situé 43 avenue Maryse Bastie – 17200 ROYAN, elle-même représentée par Monsieur Christian PHILIPPON, né le 7 décembre 1961, à LIMOGES, de nationalité française, demeurant 8 Chemin de la Fourchauderie – 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER.

La Société ETOILE SECOURS, prise en la personne de Monsieur Christian PHILIPPON, déclare accepter ces fonctions et n'être frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

La rémunération de la Société ETOILE SECOURS sera fixée ultérieurement.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par l'Associée unique et Présidente de la société.

Bon pour acceptation des fonctions de
Président

Signé par :

Christian PHILIPPON

C0620FDD6FD6458...

La société ETOILE SECOURS

Représentée par la société SAS
PHILIPPON,

elle même représentée par M.
Christian PHILIPPON,

*Faire précéder de la mention « Bon
pour acceptation des fonctions de
Président »*